

Compte-rendu du conseil d'école du 20/10/22

Date : 20/10/22

Durée : 2h30

Enseignants présents :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - C. Charrier CP/CE1 | - I. Grange CE2B |
| - C. Lancre CPB | - E. Marcelin CM1A |
| - F. Karoyan CE1A | - C. Bloquet CE2A |
| - A.M Michon CE1B | - C. Lafite CM2A |
| - I. Fiquet CPA | - K. Leinen CE1/CM2 |
| - S. Iskandar CM1B | - A. Guyot BD |
| - J. Rolland CE2B | |

Représentants de parents d'élèves :

Pour la FCPE : Mme Asifatu, Mme Feillet, Mme Richard

Pour l'association parents-fortjoie : Mme Ayrinhac, Mme Dionisi , Mme Ramos, Mme Carme, Mme Vannier-Ruhier , M Authesserre, Mme Goux

Représentants de la Municipalité :

Mme Desmedt adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance.

Mme Martin maire de Forges-les-bains

Invités :

M. Vergnieux adjoint aux travaux

M. Lecointre responsable périscolaire entretien

Absents excusés :

O. Hodges Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dourdan

C. Hertault , psychologue scolaire – S. Bachoffer, maître G du RASED, M.Prévoit maître E du RASED

Ordre du jour :

- 1) Le conseil d'école : attributions, fonctionnement, examen et validation du règlement intérieur, charte de la laïcité
- 2) Bilan de la coopérative scolaire
- 3) Prises en charge RASED
- 4) Projets pédagogiques
- 5) Questions diverses transmises

1) Le conseil d'école

a) Attributions et fonctionnement

• Son cadre institutionnel :

Rappel de sa durée de constitution, de la fréquence de ses réunions, de sa composition, de la distinction entre voix délibératives et voix consultatives.

• Ses attributions :

Énumération des points sur lesquels le conseil d'école peut être informé, consulté et sur lesquels il peut donner son accord et être décisionnaire.

- **Son fonctionnement interne :**

Présentation de la procédure d'invitation, de soumission du compte-rendu et de sa diffusion une fois validé. Il est convenu que la proposition de compte-rendu est considérée comme validée en l'absence de retour sous huit jours.

La procédure proposée est validée par l'ensemble des membres du conseil.

- b) Examen puis validation du règlement intérieur 2022/2023**

Aucune modification n'est proposée. Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

- c) Présentation de la charte de laïcité**

Comme chaque année, la charte sera annexée au règlement intérieur soumis aux parents. Elle sera également étudiée en classe avec les élèves.

- 2) Bilan de la coopérative scolaire.**

- Présentation du bilan de l'année 2021 – 2022. Les recettes sont assurées par les dons des parents et le bénéfice dégagé de la vente des photos scolaires. Les dépenses réalisées concernent l'adhésion à l'OCCE et à son assurance, la prise en charge du coût des entrées des différentes sorties scolaires, l'achat de petit matériel au service de projets pédagogiques, ainsi que l'achat d'albums et romans pour les bibliothèques de classes.

- Etant donné l'existence d'un reliquat, aucun appel à dons ne sera fait pour cette première partie d'année.

- 3) Présentation de l'équipe du RASED et de ses interventions**

- **Mme Prévot** assurera désormais l'**aide à dominante pédagogique**, suite au départ de Mme Haas.

En ce début d'année, elle a participé à la passation des évaluations nationales de CP/CE1. Elle a également assuré une co-intervention dans certaines de ces classes, participé à des réunions de concertation avec l'équipe enseignante et à une équipe éducative.

Pour la seconde période, Mme Prévot prendra 5 élèves de CP et 8 élèves de CE1 en petits groupes les lundis et vendredis matin.

- **Mme Bachoffer**, maître G du RASED, assure, elle, les aides à dominante rééducative auprès des enfants qui sont empêchés d'apprendre et de penser du fait de leur comportement, qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et aux contraintes de l'école. L'aide peut être apportée individuellement ou en petit groupe, pendant 45 minutes, une fois par semaine.

- **Mme Hertault**, psychologue scolaire, a, en ce début d'année, réalisé des bilans, effectué des observations en classe, participé à des concertations et à une équipe éducative.

- 4) Projets pédagogiques**

- **Présentation des principaux projets en lien avec la fiche action « bien-être pour tous à l'école » du projet d'école**

- a) **Les projets sportifs spécifiques**

Objectifs visés : - renforcer le bien-être de l'élève au travers de la pratique sportive.

- promouvoir le respect de l'éthique, des valeurs éducatives et humanistes du sport.
- lutter contre les effets négatifs de la sédentarité.
- développer le sens de l'effort et de la persévérance.

Les principaux projets sont présentés, ci-après, de manière synthétique.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	Adapter ses déplacements à des environnements variés	Produire une performance maximale, mesurable, à une échéance donnée
Jeux de raquettes Réalisée en P1: une initiation au tennis pour les CE2 et CM1. Envisagée pour 2023 : la même initiation pour les CP et CE1. Réservée : la participation des classes de CP et CE1 aux rencontres « raquettes » de circonscription.	Danse collective Réalisé le 01/09/22 : Flashmob effectué par tous les élèves de l'école.	Orientation Réservée auprès de l'USEP : pour les classes de CP (« Feuilletons la forêt ») et les classes de CM1 et CM2 (« English adventure »). Réservée : la participation aux rencontres de circonscription pour les classes de CE1.	Activités athlétiques : Réalisées en P1 : Courses de durée pour toutes les classes (et dans le cadre de l'action solidaire ELA pour les classes de CE2 – CM1 et CM2). A réaliser en P5 : rencontres internes d'athlétisme (course de vitesse et en relai, saut, lancer) pour tous les élèves de l'école.
Jeux traditionnels simples bêret, poules renards, vipères et éperviers Réalisé en P1 : par toutes les classes de l'école à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire.	Découverte de la danse collective en ligne Envisagée en P3 : pour tous les élèves de l'école.	Natation En cours : pour les classes de CE1. Réservée également pour cette année scolaire : pour les classes de CP et CP/CE1 + CE1 du CE1/CM2.	Réservé auprès de l'USEP : Participation de toutes les classes à la journée olympique.
Jeu de combat -> initiation au judo Sera réalisée en P2 : pour les classes de CE2 et CM1. Envisagée en 2023 : pour les classes de CE1 et CM2.		Initiation au char à voile Envisagée : pour les classes de CM2 et CE1/CM2 (si validation du projet de classe de découvertes).	
Découverte du Kinball Réservée auprès de l'USEP : pour les classes de CE2.			
Jeux d'opposition Réservés auprès de l'USEP : pour les classes de CE1.			
Initiation au golf Envisagée : pour les classes de CM2.			

• **Autres actions au service du bien-être à l'école : les actions menées dans le cadre du programme de lutte contre le harcèlement scolaire**

Rappel : adhésion de l'école au programme PHARE, programme de lutte contre le harcèlement scolaire.

Ce programme repose sur 8 piliers : - mesurer le climat scolaire.

- éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- former une communauté protectrice de professionnels et de

personnels pour les élèves.

- intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- associer les parents et les partenaires et communiquer sur le

programme.

- mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité

d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

- suivre l'impact de ces actions.
- mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Ont été élaborés, au niveau de la circonscription de Dourdan :

- un protocole de traitement des situations de harcèlement potentiel. Ce document précise les différentes étapes à suivre.
- Un pôle ressource composé de personnel formé, habilité à analyser les situations et intervenir lorsque nécessaire.

L'adhésion des écoles au programme PHARE implique la mise en œuvre des actions suivantes :

- la participation à la journée Non au Harcèlement.
- la participation au Safer Internet Day.
- la participation au concours Non au Harcèlement.
- l'organisation de 10 heures d'apprentissage réparties sur l'année visant à développer les compétences psychosociales des enfants, leur capacité à travailler collectivement et à aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement.

Dans ce cadre, le 7/11/22, les élèves du CE1 au CM2 bénéficieront d'un temps d'échange et d'information mené par des gendarmes de la brigade de Limours. Dans la continuité de ce temps fort, des actions seront menées au sein de toutes les classes en vue de la journée Non au harcèlement.

5/ Questions diverses transmises

- ➔ **Question posée par les 2 entités élues:** *Les associations souhaitent organiser une kermesse de fin d'année au sein de l'école. Elles aimeraient connaître les attentes des enseignantes.* -> Une réunion entre les associations et la mairie est prévue le 21/10/22. A ce stade, l'équipe enseignante n'a pas d'attentes spécifiques, le projet n'étant pas encore défini.
- ➔ **Questions posées par l'association « parents fortjoie »**
 - *Les enseignantes acceptent-elles de reconduire le projet « Dessin d'école » ?* -> L'équipe enseignante accepte le projet avec transmission des dessins durant la semaine précédant les vacances de février.
 - *Mme Ramos, dentiste, souhaiterait réitérer une intervention bucco-dentaire auprès des classes de CP et CE1. Cela est-il envisageable ?* -> L'intervention est possible sur mars/avril. Les enseignantes devront rapidement faire connaître plusieurs dates possibles afin que Mme Ramos puisse organiser son planning professionnel.
 - *Où en est le recrutement de l'intervenante musique ?* -> Une première réunion avec Mme Blanc, dumiste, Mme Petitpas et l'équipe enseignante a eu lieu le 22/09/22. La mairie doit désormais faire une proposition de contrat à l'intervenante.
 - *Pourquoi les élèves de CE2 ne peuvent-ils bénéficier de séances de natation ?* -> Cette année, nous ne disposons plus que d'un seul créneau horaire sur toute l'année. Nos effectifs de CP et CE1 étant conséquents, nous n'avons pu étendre ces séances et avons d'ailleurs dû les fractionner en 3 sessions de 10 séances afin que l'effectif total de CP/CE1 puisse en bénéficier.
 - *Précisions à apporter sur l'exercice sécurité du 29/09/22:* le scénario élaboré était mixte. Il répondait aux contraintes liées au bâtiment.
 - *Serait-il possible d'organiser un temps de sensibilisation à la sécurité routière aux abords de l'école, au retour des vacances de Noël ?* -> La municipalité demande à avoir plus de précisions sur le projet afin de pouvoir se positionner.
 - *Pourriez-vous apporter des clarifications sur la gestion des altercations verbales sur les temps hors classe?* -> Toute altercation connue est gérée par le personnel qui encadre ce temps. Une sanction en rapport avec le « débordement » commis est appliquée. Les parents de l'enfant irrespectueux et de l'enfant victime sont informés. L'équipe enseignante peut assortir ces démarches de la rédaction d'une fiche de réflexion qui consiste en l'analyse du « débordement » commis et les actions envisagées par l'élève pour améliorer son attitude.

→ Questions posées par la FCPE

- *Les cotisations USEP ont-elles été toutes réglées ? Si besoin, la FCPE est prête à aider.* -> La mobilisation des parents a été excellente. Les très rares non paiements seront pris en charge par l'école.
- *Serait-il possible d'installer une boîte à livres dans la cour de l'école ?* -> Nous disposons déjà de bibliothèques de préaux qui avaient été enlevées en période covid. Elles seront remises en place tant que possible. Les enseignantes alertent toutefois sur les dégradations constatées sur les livres et revues qui étaient mis à disposition des élèves dans le préau de la cour du bas. Ce point sera à surveiller et encadrer.
- *Serait-il possible d'installer un banc de l'amitié ?* -> Cette proposition a déjà été faite par des délégués autrefois et sera étudiée.
- *L'équipe enseignante a-t-elle des idées pour l'utilisation des 718,69€ restant à disposition de l'école ?* -> Les enseignantes souhaiteraient que toutes les classes soient dotées d'un globe terrestre. Certaines enseignantes aimeraient également des casques anti-bruit pour mettre à disposition des élèves à besoins particuliers.
- *Serait-il possible de renouveler l'expérience du permis internet ou équivalent cette année pour mettre les enfants en garde contre les réseaux sociaux et les dangers d'internet ?* -> Oui, cela est prévu.
- *Que faire pour réussir à informer les parents qui en cours d'année pourraient ne plus avoir accès à internet au mauvais moment (grève, épidémie, neige...)?* -> Il appartient aux parents qui rencontrent des problèmes de connexion de le signaler à l'école et au service périscolaire. Les informations leurs seront alors communiquées sous format papier.
- *Les services périscolaires vont-ils de nouveau s'occuper des vêtements orphelins ? La FCPE se propose de les en soulager.* -> M. Lecointre précise qu'il n'est pas envisageable de créer un événement autour des vêtements orphelins. Ces derniers pourront en revanche être exposés à l'occasion de la kermesse. Pour rappel, il appartient aux parents d'étiqueter les vêtements de leur enfant et à ces derniers de veiller à les récupérer à l'issue des récréations et le soir.
- *Des travaux d'agrandissement, d'isolation et de mise aux normes sont-ils prévus cette année ? Si oui, lesquels et à quel moment ?* Le projet est en cours d'étude. Il a déjà fait l'objet de réunions pluripartites. Plus d'informations seront apportées dès que le projet sera complètement défini.
- *L'œuvre d'art démontée lors de la mise en place de l'ascenseur sera-t-elle réinstallée ? Si non, pour quelles raisons ? Dans quel contexte a-t-elle été installée ?* -> Mme Martin précise que l'œuvre d'art a été retrouvée. Sa réinstallation sera étudiée à l'issue des travaux d'agrandissement.
- *Peut-on établir la liste de bénévoles (parents ou non) de la commune qui se proposeraient pour soutenir les équipes périscolaires en cas de nécessité pour maintenir un service de cantine, notamment ?* -> Mme Martin répond qu'une liste peut être établie.
- *L'organisation de la restauration va-t-elle évoluer, comme évoqué en fin d'année dernière, vers un service non calibré permettant aux enfants de se servir selon leur faim ?* -> Mme Martin précise que plusieurs paramètres sont à prendre en compte : l'obligation de respect d'un certain grammage, l'acceptation des parents sur le fait que leur enfant ait possiblement moins à manger... A envisager : l'utilisation éventuelle de cuillères permettant de servir des moyennes ou grosses portions. Ces points peuvent être discuté lors des commissions menus.
- *Les représentants d'élèves pourront-ils visiter les services de restauration cette année ?* -> Mme Martin répond favorablement à cette demande, mais hors temps de cantine.

Dates des prochains conseils : Mardi 14 mars et jeudi 15 juin à 18h30

<p>Fait à : Forges-les-bains</p> <p>Le : 26/10/22</p>	<p>La secrétaire de séance Karine Leinen</p> 	<p>La Directrice de l'école Grange Isabelle</p> 
---	---	--

